



Les fonctions du pilote de ligne au quotidien portent principalement sur les actions de pilotage, de télécommunication, de navigation et de surveillance mécanique du vol. Il partage avec les équipages commerciaux (hôtesses et stewards) les fonctions de sécurité et de sauvetage.

Les pilotes sont répartis en deux catégories : commandant de bord et officier pilote de ligne.

Le commandant de bord commande l'équipage et prend toutes les décisions nécessaires, avec son équipage, de la préparation à la clôture du vol avec pour priorité absolue la sécurité et la sûreté de celui-ci. Il assume la responsabilité de la mission par délégation du Directeur Général. Le copilote ou officier pilote de ligne est second de l'équipage dans l'ordre hiérarchique. Ses qualifications lui permettent de prendre en charge les mêmes fonctions que le commandant de bord à savoir le pilotage, la navigation, les télécommunications et la surveillance mécanique du vol. Pour les longs vols, l'équipage peut être constitué de plus d'un copilote.

La formation d'un pilote de ligne

Les pilotes viennent d'horizons divers (Ecole Nationale de l'Aviation Civile - ENAC, anciens pilotes militaires, filière pilote cadet d'Air France...). Leur formation est composée de deux grands volets : la formation initiale et les stages de qualification de type. Ensuite, une formation continue, ou maintien des compétences, a pour but de garantir un niveau de performance professionnelle optimale et actualisée. - La formation initiale d'un pilote consiste en l'obtention du brevet de « pilote de ligne » qui valide un ensemble de connaissances allant de la météorologie aux facteurs humains, en passant par la navigation, l'aérodynamique, la réglementation, le droit aérien, l'anglais aéronautique ainsi que la mécanique.- Les stages de qualification de type (Airbus ou Boeing) sont composés d'une phase de formation théorique puis au simulateur. Ils se concluent par une adaptation en ligne qui permet au nouveau pilote de réaliser ses premiers vols commerciaux sous le contrôle d'un pilote instructeur. Tout au long de sa carrière, un pilote de ligne suit de façon systématique des journées/séances de simulateur de réentraînement. Il est aussi soumis à plusieurs contrôles annuels :

au simulateur : à raison de deux séances par an, un pilote contrôleur teste la connaissance des procédures de résolution de pannes de chaque pilote.

en ligne : ils sont réalisés à l'occasion d'un vol « standard » au cours duquel un pilote contrôleur vérifie la compétence du ou des pilotes « en fonction ».

Déroulement de carrière :

Un jeune pilote rejoint Air France en tant qu'officier pilote de ligne sur moyen-courrier, sur les avions de la famille Airbus A320. Après en moyenne quatre années comme officier pilote de ligne, en fonction de ses choix et des besoins de la compagnie, il peut prétendre évoluer sur un avion long-courrier, sur Airbus A330/A340, Boeing B747-400, Boeing B777 ou Airbus A380. Durant toute sa carrière, l'officier pilote de ligne conforte son expérience, sa connaissance de l'entreprise et du milieu aérien qui lui permettront de devenir commandant de bord, à son tour, en moyenne après dix à douze ans comme copilote. Le passage commandant de bord s'effectue généralement sur avion moyen-courrier. Tout au long de sa carrière, le pilote a la possibilité d'évoluer dans des domaines complémentaires au vol : le suivi technique, la sécurité des vols, l'instruction, le management, ...



Plus loin



